11^{ème} Appel à projet de la MSH Lorraine Territoires, Patrimoines, Humanités numériques

La MSH Lorraine lance son **appel à projet 2019** visant à susciter, soutenir, accompagner et valoriser des projets de recherche. Cet appel questionne l'ensemble de la communauté SHS sur des thématiques pluridisciplinaires ou interdisciplinaires en cohérence avec les trois axes de son programme scientifique :

- Axe 1 : Frontières, marges et transitions.
- Axe 2 : Création, culture, patrimoine.
- Axe 3: Humanités numériques, langage, connaissance, société.

Orientations scientifiques

1. Liste non exhaustive des thématiques éligibles à cet appel :

Territoires: catégorisations, expériences et réappropriations

=> Catégorisations politiques, économiques, sociales et scientifiques des territoires, mobilités, migrations et réappropriations des territoires, les territoires comme cadre d'expériences migratoires, de santé, de vieillissement...

Suggestions d'interdisciplinarité : sciences du vivant, sciences de la terre, architecture, urbanisme, tourisme, ingénierie, économie et sciences de gestion...

Patrimoines culturel, artistique, industriel

=> Enjeux épistémologiques, économiques, sociaux, environnementaux *Suggestions d'interdisciplinarité*: art, littératures et imaginaires collectifs, patrimoine industriel et identité régionale, sociologie, tourisme, chimie des matériaux...

Humanités numériques

=> Ethique du numérique (données à caractère personnel), constitution de masses de données, intelligence artificielle...

Suggestions d'interdisciplinarité : usage et non-usage des technologies, traitement automatique des langues, santé, philosophie, économie, politique, droit...

=> Constitution et exploitation du patrimoine audiovisuel lorrain Suggestions d'interdisciplinarité: mutualisation de ressources et d'outils, plateforme du Centre de ressourcEs Numériques des Humanités et des TerritOiRes (Cenhtor).

Questions d'actualité

Problématique migratoire, écrans et leurs modalités d'interactions, enjeux des réseaux sociaux, engagement dans la transition écologique...

2. A la condition qu'elles soient résolument pluridisciplinaires et qu'elles recouvrent le champ des Sciences humaines et sociales, les propositions portant sur d'autres thématiques de recherche seront également considérées dans le cadre de cet appel.

- 3. Seront particulièrement appréciées les propositions qui témoigneront d'une intention d'incubation en vue d'un projet de plus grande envergure (émergence) impliquant un.e ou plusieurs jeunes chercheur.e.s.
- 4. Un intérêt particulier sera accordé aux projets liés aux défis sociétaux de l'i-site Lorraine Université d'Excellence (LUE) :
 - ✓ maîtrise de l'ensemble de la chaine de valeur des matériaux
 - ✓ gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement
 - ✓ développement des énergies du futur et accompagnement de la transition énergétique
 - ✓ confiance dans le monde numérique
 - ✓ ingénierie au service de la santé et du vieillissement
 - ✓ ingénierie des langues et des connaissances
- 5. Les propositions contribueront à l'enrichissement du Centre de ressourcEs Numériques des Humanités et des TerritOiRes (Cenhtor) plateforme dédiée à la conservation et à la diffusion des données de la recherche, développée par la MSH Lorraine : http://www.msh-lorraine.fr/appui-a-la-recherche/plateformes/cenhtor/.

Financements dédiés

Les demandes de financement devront se situer au-delà de 3 000 € par projet, elles ne pourront pas considérer uniquement une manifestation (colloque, journée d'études...) ou la parution d'un ouvrage. Des propositions de recherche prospective sont attendues.

Dans le respect des justes financements aux besoins des projets, le plafond des dépenses est laissé à l'appréciation du porteur de projet : les financements devront être intégralement utilisés.

La subvention allouée dans le cadre de cet appel couvre la période février-novembre 2019. Il est demandé que l'utilisation de ces fonds porte sur toute la durée du projet y compris les 4 premiers mois.

Point de vigilance

Les dépenses de masse salariale devant impérativement s'effectuer **avant juin 2019**, les recrutements envisagés devront être anticipés dès le dépôt du projet sans attendre le retour des évaluations.

Conditions d'éligibilité

Les projets portés par des chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s issus des Sciences humaines et sociales en collaboration avec un ou plusieurs laboratoires d'autres domaines disciplinaires seront éligibles. Des laboratoires nationaux et internationaux peuvent être associés.

Modalités de soumission

Le formulaire de candidature ou de demande de label finalisés est disponible en ligne sur le site dédié à cet appel : https://aap2019-mshl.sciencescall.org/.

Ce document devra comporter au préalable :

- la signature de son porteur et de son directeur de laboratoire,
- le visa du responsable d'axe scientifique :

- axe 1 : responsable : Ingrid Volery et suppléant : Jean-Luc Deshaye
- axe 2 : intérim : Aline Marchetti
- axe 3 : responsable : Manuel Rebuschi et suppléant : Christophe Benzitoun.
- hors axe : adresse générique : msh-appel2019-contact@univ-lorraine.fr

N.B.: L'interaction soutenue avec les responsables d'axe scientifique est vivement recommandée pour l'accompagnement au dépôt du dossier de candidature dans une visée qualitative de son contenu.

Les dossiers de candidature ou de demande label MSH Lorraine doivent obligatoirement être envoyés **au plus tard le 29 janvier 2019** à l'adresse suivante : msh-appel2019-contact@univ-lorraine.fr.

Conditions générales

- La rédaction de la proposition devra s'effectuer en suivant impérativement le formulaire fourni.
- Les chercheur.e.s souhaitant soumettre une proposition peuvent bénéficier dès le lancement de cet appel de l'aide d'un.e ingénieur.e d'appui (joignable dans un premier temps par courriel) notamment sur les questions administratives et financières :
 - o Frédérique Bey : <u>frederique.bey@univ-lorraine.fr</u> (axe 1).
 - o Ludovic Martinet : <u>ludovic.martinet@univ-lorraine.fr</u> (axe 2).
 - o Daniel Tihay: daniel.tihay@univ-lorraine.fr (axe 3).
- L'acceptation scientifique du projet ne vaut pas engagement sur les sommes demandées.
- L'enveloppe accordée devra impérativement être dépensée avant le **30 novembre 2019** : une première période d'utilisation étant demandée pour juin, le porteur de projet s'engage à ne pas attendre cette date pour l'utilisation des sommes allouées.
- Le porteur de projet devra fournir un bilan scientifique de sa recherche dans les trois mois suivant la fin de son projet.
- Le porteur s'engage à faire mention de la MSH Lorraine sur les supports liés au projet (logo sur affiche et programme, HAL, publication...). Contact : Caroline Ambert (caroline.ambert@univ-lorraine.fr).

Evaluation

Les responsables d'axes seront consultés avant transmission du dossier de candidature au Conseil Scientifique de la MSHL. Les dossiers seront examinés par les membres de son Conseil scientifique et/ou de son Conseil d'Orientation réunis par la directrice par intérim Mme Muriel Sinanidès. Un rapport global sera transmis au Conseil d'Orientation et aux porteurs de projet après avis du Conseil d'Orientation.

Accompagnement de la MSH Lorraine

Dans l'éventualité d'une évaluation positive par le Conseil Scientifique et d'une validation par le Conseil d'Orientation, la MSH Lorraine apportera au porteur un appui dans :

- l'organisation et la communication d'événements
- la participation à la publication et à la documentation
- la valorisation de la recherche et de ses résultats
- la gestion des crédits

et sur sollicitation, un accompagnement :

- au montage de projets de plus grande envergure
- à la veille thématique et sur les appels à projets

- à la constitution d'un partenariat ad hoc.

Calendrier

Date de lancement : 04/12/2018

Date limite de dépôt des dossiers scientifiques : 29/01/2019

Annonce des résultats : 08/02/2019 Début des financements : 09/02/2019 Fin des financements : 29/11/2019